

VOLET EQUIPEMENTS

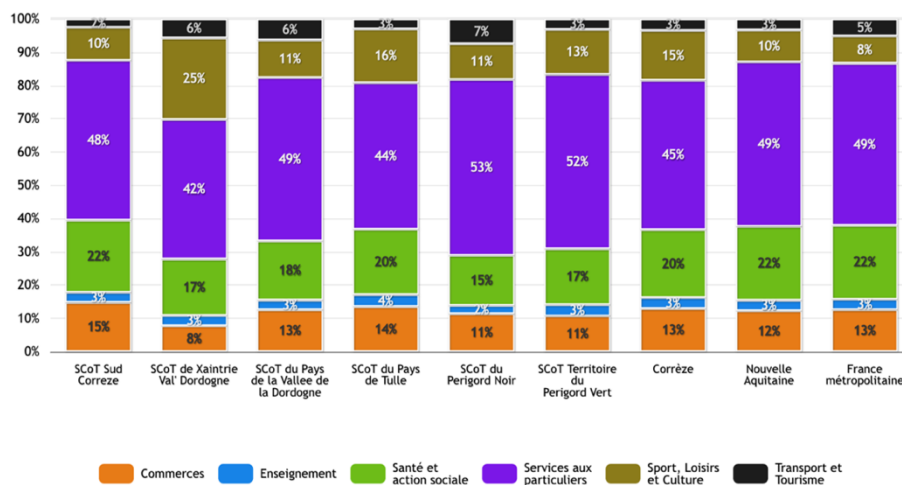


ÉTAT DES LIEUX

Un territoire avec une variété d'équipements et une répartition par types différentes entre les communes du SCoT

Part des équipements par typologie en 2021

Source : INSEE - Dénombrement des équipements



- L'étude de l'implantation des services et des équipements permet d'identifier des bassins de vie au sein du SCoT et de comprendre l'attractivité de certaines zones ou communes en fonction l'offre de services qu'elles proposent.
- En effet, en termes de typologie d'équipement la dynamique de répartition du SCoT se rapproche fortement de celle de la région Nouvelle Aquitaine, avec comme premier type d'équipement des services aux particuliers (ex : poste, salon de coiffure, pressing, pôle emploi, etc.) à hauteur de 48%.
- Vis-à-vis des SCoT voisins, la différence principale s'observe au niveau des équipements de santé et de commerces dont le Sud Corrèze est plus fourni. Toutefois, le manque se répercute sur les équipements de sports, loisirs, et culture. Dans le cas de la Corrèze et des SCoT limitrophes, il s'agit majoritairement d'espaces de loisirs en plein air (parcs naturels, forêts, etc.) dont le Sud Corrèze dispose moins, aux vus des besoins fonciers nécessaires pour les autres types d'équipements (commerces, santé, enseignements, etc.) qui profitent également à ces territoires.

SCoT Sud Correze							
Équipements en 2021 : typologies							
	Transports et déplacements, tourisme		Sport,loisirs et culture	Services aux particuliers	Santé et action sociale	Enseignement	Commerces
	Nombre total	Part	Part	Part	Part	Part	Part
CA du Bassin de Brive	4 236	2,3 %	8,7 %	47,8 %	22,7 %	2,9 %	15,7 %
Brive-la-Gaillarde	2 140	1,9 %	4,0 %	42,7 %	27,4 %	3,2 %	20,8 %
Malemort	338	1,2 %	5,9 %	51,2 %	19,8 %	1,8 %	20,1 %
Saint-Pantaléon-de-Larche	154	3,2 %	8,4 %	63,0 %	15,6 %	2,6 %	7,1 %
Ussac	111	4,5 %	10,8 %	64,9 %	13,5 %	0,9 %	5,4 %
Allasac	145	2,1 %	12,4 %	55,9 %	17,9 %	2,1 %	9,7 %
Objat	192	1,0 %	8,3 %	40,1 %	27,1 %	1,6 %	21,9 %
Cosnac	77	2,6 %	13,0 %	53,2 %	23,4 %	2,6 %	5,2 %
Donzenac	100	5,0 %	15,0 %	55,0 %	18,0 %	1,0 %	6,0 %
Varetz	109	2,8 %	10,1 %	55,0 %	24,8 %	0,9 %	6,4 %
Sainte-Féréole	54	1,9 %	20,4 %	44,4 %	20,4 %	1,9 %	11,1 %
Saint-Viance	53	1,9 %	15,1 %	49,1 %	22,6 %	1,9 %	9,4 %
Cublac	51	2,0 %	17,6 %	62,7 %	9,8 %	2,0 %	5,9 %
Larche	60	3,3 %	6,7 %	55,0 %	26,7 %	3,3 %	5,0 %
Mansac	57	1,8 %	12,3 %	49,1 %	29,8 %	1,8 %	5,3 %
Voutezac	28	14,3 %	25,0 %	39,3 %	0,0 %	14,3 %	7,1 %
Juillac	36	2,8 %	19,4 %	52,8 %	16,7 %	2,8 %	5,6 %
Sadroc	31	6,5 %	19,4 %	51,6 %	6,5 %	3,2 %	12,9 %
Jugeais-Nazareth	24	4,2 %	16,7 %	45,8 %	29,2 %	4,2 %	0,0 %
Brignac-la-Plaine	21	0,0 %	23,8 %	66,7 %	0,0 %	4,8 %	4,8 %
Noailles	26	0,0 %	15,4 %	73,1 %	3,8 %	3,8 %	3,8 %
Turenne	29	6,9 %	20,7 %	51,7 %	13,8 %	3,4 %	3,4 %
Saint-Aulaire	31	3,2 %	12,9 %	51,6 %	19,4 %	3,2 %	9,7 %
Chasteaux	10	0,0 %	40,0 %	30,0 %	0,0 %	10,0 %	20,0 %
Dampniat	16	6,3 %	25,0 %	37,5 %	18,8 %	6,3 %	6,3 %
Ayen	36	0,0 %	19,4 %	41,7 %	30,6 %	2,8 %	5,6 %
Lissac-sur-Couze	18	5,6 %	27,8 %	61,1 %	0,0 %	5,6 %	0,0 %
Yssandon	12	0,0 %	25,0 %	50,0 %	16,7 %	8,3 %	0,0 %
Saint-Cernin-de-Larche	19	0,0 %	15,8 %	68,4 %	5,3 %	5,3 %	5,3 %
Nespouls	31	9,7 %	19,4 %	41,9 %	16,1 %	3,2 %	9,7 %
Chabrignac	22	0,0 %	18,2 %	59,1 %	9,1 %	4,5 %	9,1 %
Vignols	23	4,3 %	21,7 %	52,2 %	4,3 %	4,3 %	13,0 %
Saint-Cyr-la-Roche	11	0,0 %	9,1 %	63,6 %	0,0 %	9,1 %	18,2 %
Saint-Pardoux-l'Ortigier	15	6,7 %	26,7 %	53,3 %	0,0 %	6,7 %	6,7 %
Perpezac-le-Blanc	17	0,0 %	29,4 %	58,8 %	0,0 %	5,9 %	5,9 %
Saint-Solve	11	0,0 %	18,2 %	36,4 %	36,4 %	9,1 %	0,0 %
La Chapelle-aux-Brocs	16	0,0 %	43,8 %	25,0 %	25,0 %	0,0 %	6,3 %
Estivaux	14	7,1 %	35,7 %	42,9 %	7,1 %	7,1 %	0,0 %
Saint-Bonnet-l'Enfantier	10	0,0 %	10,0 %	70,0 %	0,0 %	10,0 %	10,0 %
Saint-Bonnet-la-Rivière	10	0,0 %	20,0 %	60,0 %	20,0 %	0,0 %	0,0 %
Vars-sur-Roseix	13	0,0 %	23,1 %	46,2 %	15,4 %	7,7 %	7,7 %
Saint-Cyprien	7	0,0 %	42,9 %	57,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Chartrier-Ferrière	7	14,3 %	0,0 %	57,1 %	0,0 %	14,3 %	14,3 %
Saint-Robert	22	0,0 %	22,7 %	54,5 %	9,1 %	0,0 %	13,6 %
Louignac	6	0,0 %	16,7 %	66,7 %	0,0 %	16,7 %	0,0 %
Segonzac	7	0,0 %	28,6 %	71,4 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Lascaux	5	0,0 %	20,0 %	40,0 %	40,0 %	0,0 %	0,0 %
Rosiers-de-Juillac	4	0,0 %	0,0 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Estivals	7	0,0 %	28,6 %	71,4 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %

SCoT Sud Correze							
Équipements en 2021 : typologies							
	Transports et déplacements, tourisme		Sport,loisirs et culture	Services aux particuliers	Santé et action sociale	Enseignement	Commerces
	Nombre total	Part	Part	Part	Part	Part	Part
CC Midi Comézien	623	4,0 %	18,8 %	49,8 %	14,9 %	3,7 %	8,8 %
Beaulieu-sur-Dordogne	106	7,5 %	10,4 %	41,5 %	28,3 %	1,9 %	10,4 %
Meyssac	79	2,5 %	10,1 %	36,7 %	31,6 %	2,5 %	16,5 %
Beynat	72	2,8 %	16,7 %	34,7 %	33,3 %	2,8 %	9,7 %
Aubazines	40	7,5 %	20,0 %	52,5 %	10,0 %	2,5 %	7,5 %
Altillac	32	3,1 %	31,3 %	43,8 %	9,4 %	3,1 %	9,4 %
Lanteuil	21	4,8 %	23,8 %	38,1 %	14,3 %	4,8 %	14,3 %
Collonges-la-Rouge	41	7,3 %	22,0 %	46,3 %	2,4 %	2,4 %	19,5 %
Nonards	23	0,0 %	26,1 %	65,2 %	0,0 %	4,3 %	4,3 %
Chauffour-sur-Vell	21	9,5 %	14,3 %	61,9 %	0,0 %	4,8 %	9,5 %
Noailhac	14	0,0 %	7,1 %	71,4 %	0,0 %	7,1 %	14,3 %
Ligneyrac	6	0,0 %	0,0 %	83,3 %	16,7 %	0,0 %	0,0 %
Le Pescher	15	0,0 %	26,7 %	60,0 %	0,0 %	6,7 %	6,7 %
Puy-d'Arnac	11	0,0 %	18,2 %	72,7 %	0,0 %	9,1 %	0,0 %
La Chapelle-aux-Saints	12	0,0 %	8,3 %	75,0 %	8,3 %	0,0 %	8,3 %
Branceilles	6	0,0 %	33,3 %	50,0 %	0,0 %	16,7 %	0,0 %
Sérilhac	8	0,0 %	25,0 %	62,5 %	0,0 %	12,5 %	0,0 %
Liourdres	8	12,5 %	25,0 %	62,5 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Bilhac	7	0,0 %	28,6 %	57,1 %	0,0 %	14,3 %	0,0 %
Tudeils	11	0,0 %	27,3 %	72,7 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Albignac	9	0,0 %	22,2 %	77,8 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Lagleygeolle	6	0,0 %	16,7 %	66,7 %	0,0 %	16,7 %	0,0 %
Astaillac	3	0,0 %	33,3 %	66,7 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Sioniac	7	14,3 %	42,9 %	42,9 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Queyssac-les-Vignes	9	0,0 %	22,2 %	66,7 %	0,0 %	11,1 %	0,0 %
Chenailler-Mascheix	10	10,0 %	30,0 %	50,0 %	10,0 %	0,0 %	0,0 %
Curemonte	7	0,0 %	28,6 %	57,1 %	0,0 %	14,3 %	0,0 %
Saillac	4	0,0 %	0,0 %	75,0 %	0,0 %	25,0 %	0,0 %
Végennes	2	0,0 %	50,0 %	50,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Marcillac-la-Croze	9	0,0 %	33,3 %	55,6 %	0,0 %	11,1 %	0,0 %
Palazinges	4	0,0 %	25,0 %	75,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Saint-Julien-Maumont	5	0,0 %	40,0 %	60,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Lostanges	5	0,0 %	40,0 %	60,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Ménoire	8	0,0 %	25,0 %	75,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Saint-Bazile-de-Meyssac	2	0,0 %	50,0 %	50,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
SCoT Sud Correze	4 859	2,5 %	10,0 %	48,0 %	21,7 %	3,0 %	14,8 %

Source : INSEE 2022, traitement OBSERV'EAU

- Au sein du SCoT, les deux EPCI suivent des dynamiques de représentation distinctes.
 - La CA du Bassin de Brive dispose de plus de services aux particuliers (47,8%), puis d'équipements de santé/action sociale (22,7%), de commerces (15,7%), de sports/loisirs/culture (8,7%), d'enseignements (2,9%) et de transports/déplacements/tourisme (2,3%).

- La CC du Midi Corrèzien dispose en premier de services aux particuliers (49,8%), puis d'équipements de sports/loisirs/culture (18,8%), de santé/action sociale (14,9%), de commerces (8,8%), de transports/déplacements/tourisme (4%), et d'enseignements (3,7%).
- Les gammes d'équipements forment un système intéressant pour comprendre la localisation des services en fonction des besoins, et ainsi d'identifier quels espaces offrent des équipements plus rares, témoignant de leur population plus importante, ou de leur positionnement comme pôle au sein du territoire.
- En pourcentage, la répartition de l'offre du Sud Corrèze est plus représentative de celles du département, de la région et du pays, avec 74% d'équipements de proximité, 20% intermédiaires, et 6% supérieur. Les territoires voisins ont des taux plus élevés d'équipements de proximités, mais plus bas pour les deux autres gammes, à l'exception près du SCoT du pays de Tulle (la préfecture) qui dispose 7% d'équipement supérieur.
- Enfin, concernant la densité par gammes d'équipement au sein du SCoT, on remarque que :
 - Les communes avec le moins d'habitants comme Lostanges (147 habitants en 2019) ou Estivals (130 habitants en 2019) ont de forte densité d'équipements de proximité

- Les équipements supérieurs sont plus rares et cantonnés à des communes plus peuplées
- Les équipements intermédiaires, sont quant à eux répartis sur l'ensemble du territoire et font apparaître plusieurs pôles structurants au sein du territoire comme Brive-la-Gaillarde, Objat, Meyssac, Beaulieu-sur-Dordogne ou encore Beynat.

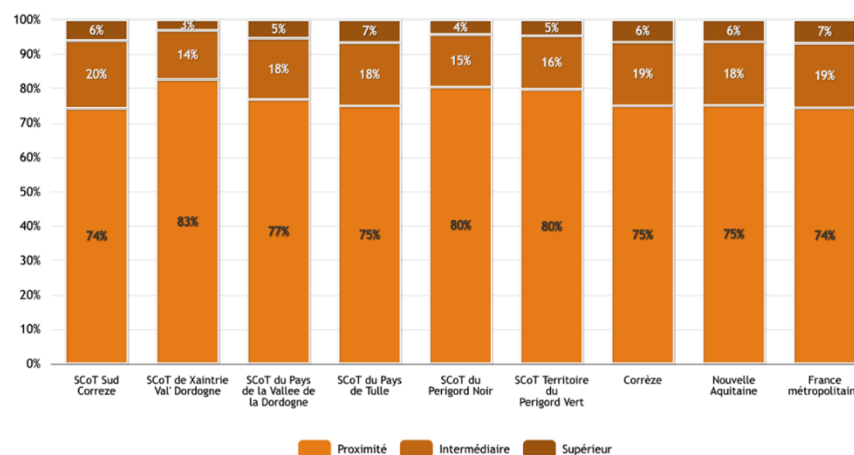
Point de Lexique

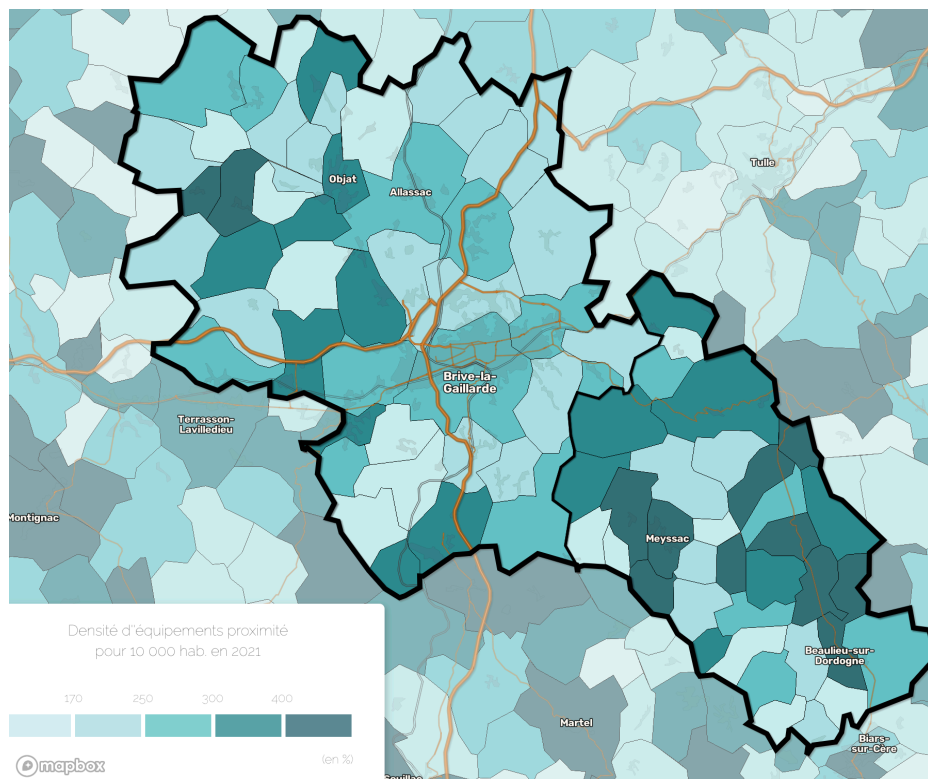
Gammes d'équipements : Système de classification des services et équipements mis en place par l'INSEE en fonction de l'implantation de ces derniers.

- **Équipements de proximité :** Services présents dans le plus grand nombre de communes (ex : boulangerie, artisans du bâtiment, médecins généralistes, etc.)
- **Équipements intermédiaires :** Services pouvant se retourner dans des communes intermédiaires, de taille moyenne (ex : banques, piscines, collèges, etc.)
- **Équipements supérieurs :** Services implantés dans les plus grandes villes (ex : hypermarché, urgences médicales, lycées, etc.)

Part des équipements par gamme en 2021

Source : INSEE - Dénombrement des équipements



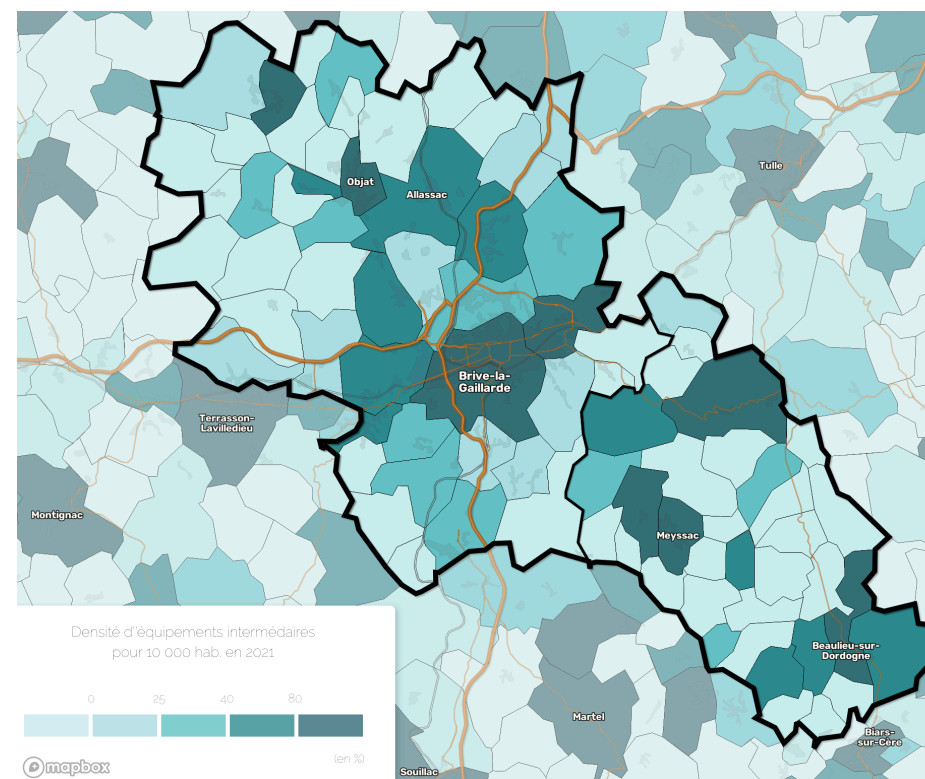


Densité d'équipements de proximité pour 10 000 habitants en 2021

(Source : INSEE, traitement OBSERV'EAU)

Densité d'équipements supérieurs pour 10 000 habitants en 2021

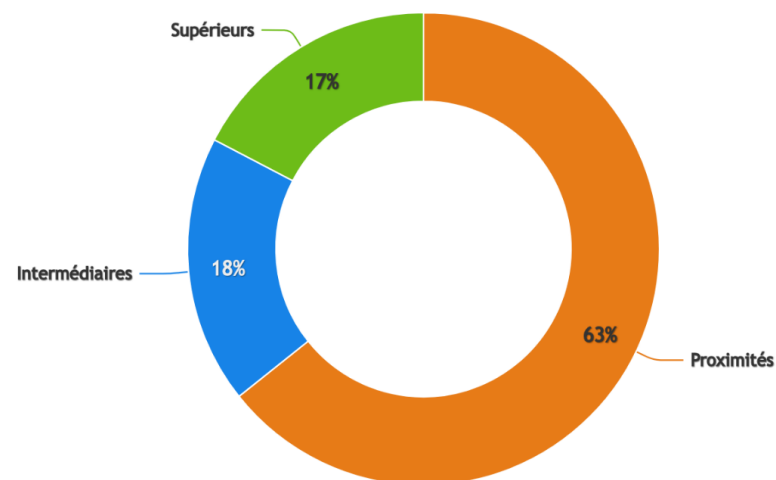
(Source : INSEE, traitement OBSERV'EAU)



- Les équipements et services de santé dans le territoire du SCoT Sud Corrèze se répartissent entre 63% d'équipements de proximités (médecin généraliste, infirmier, pharmacie, etc.), 18% intermédiaires (psychologue, laboratoire d'analyses et de biologie médicale, etc.), et 17% de gamme supérieure (urgence, diététicien, gynécologue, etc.).
- Vis-à-vis des territoires de comparaison, le SCoT Sud Corrèze concentre la majeure partie des établissements de
- santé du département :
 - 116 des 290 établissements d'action sociale soit 40% (travail protégé pour personnes handicapées, hébergement pour la protection de l'enfance, soins à domicile pour personnes âgées, etc.)
 - 93 des 236 services de santé soit 39% (établissement psychiatrique, centre lutte cancer, dialyse, etc.)
 - 846 des 1 530 fonctions médicales et paramédicales soit 55% (spécialistes, diététicien, psychologue, etc.)

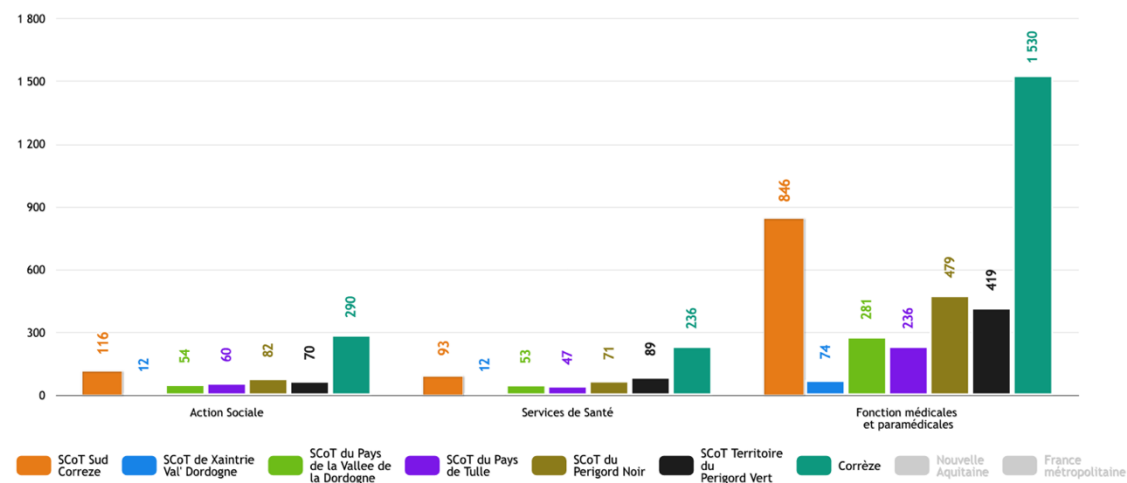
Part des équipements de santé par gamme en 2021

Source : INSEE - Dénombrement des équipements

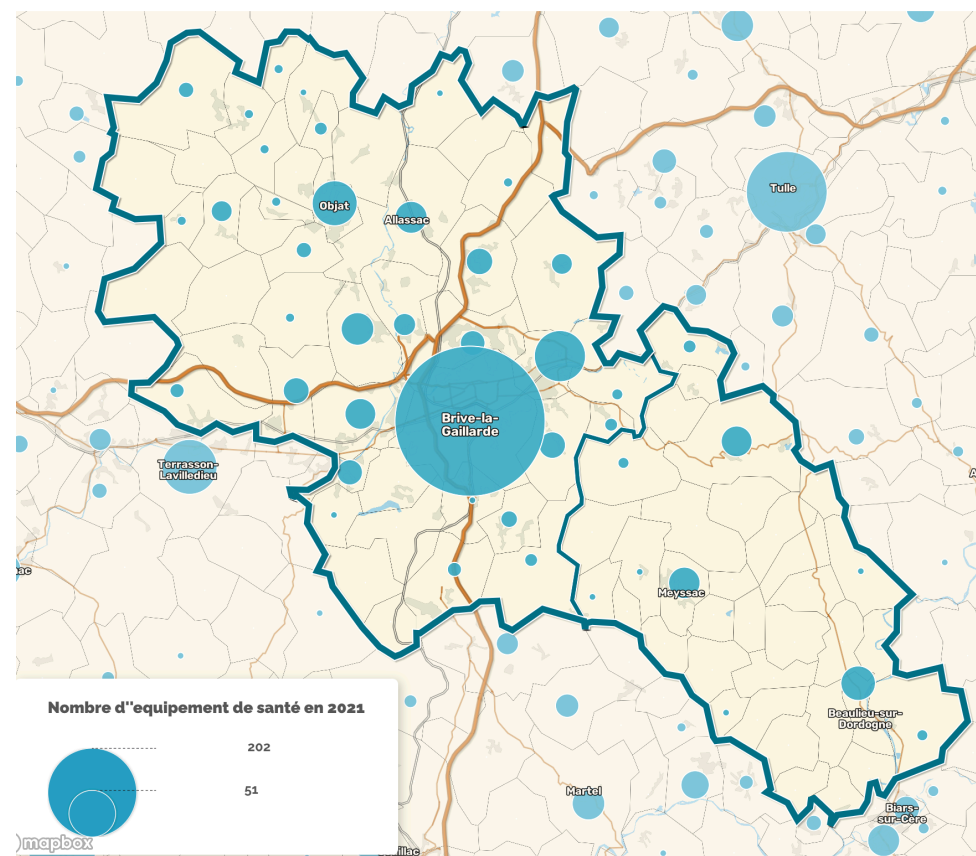
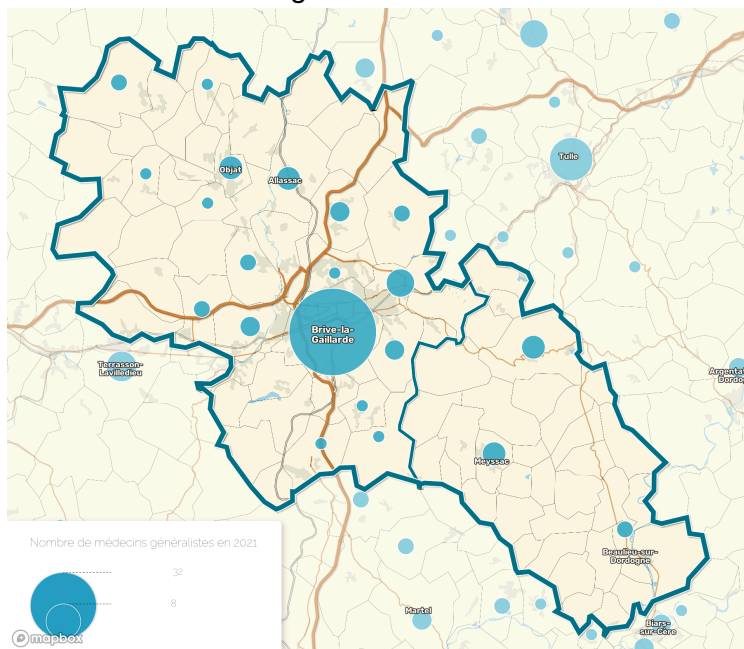


Nombre d'établissement de santé par types en 2021

Source : INSEE - Dénombrement des équipements



- Concernant leur répartition sur le territoire, on remarque qu'ils sont principalement situés dans l'EPCI Nord du SCoT (91% des équipements de santé et d'action sociale du SCoT), et plus particulièrement dans Brive-la-Gaillarde (56%) et autour.
- L'inégale répartition de ces équipements et services se voit notamment à travers le lieu d'exercice des médecins généralistes : 57 exercent à Brive-la-Gaillarde, 6 à Malemort puis 4 à Allasac, Objat, Meyssac et Beynat.
- Par ailleurs, seul Brive-la-Gaillarde dispose d'un centre hospitalier public, il s'agit également du premier établissement de santé de la Corrèze et du deuxième pôle de santé de l'ancienne région Limousin.



Nombre d'équipements de santé en 2021 (source : INSEE, traitement OBSERV'EAU)

Nombre de médecins
généralistes en 2021
(source : INSEE,
traitement

Une part importante des équipements d'enseignement du département localisée sur le territoire du SCoT, mais des problèmes d'accès persistant

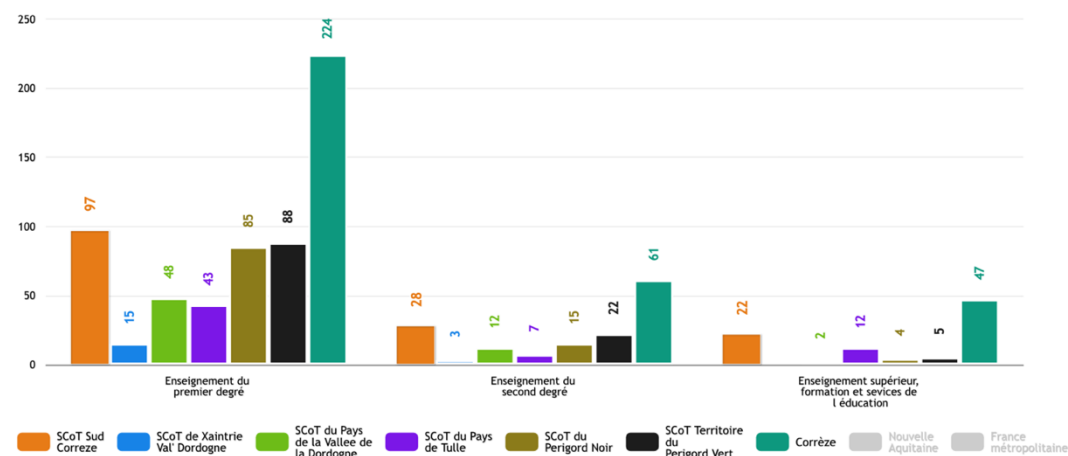
- Le territoire dispose d'établissements scolaires pour tous les niveaux, de la maternelle au supérieur. Toutefois, ceux-ci suivent des dynamiques différentes quant à leur répartition.
- Dans un premier temps, vis-à-vis des territoires voisins, le SCoT Sud Corrèze détient un grand nombre d'établissements éducatifs :
 - 97 établissements d'enseignement du premier degré, sur 224 dans le département (43%)
 - 28 établissements d'enseignement du second degré, sur 61 dans le département (46%)
 - 22 établissements d'enseignement supérieur-formation-service d'éducation, sur 47 dans le département (47%)

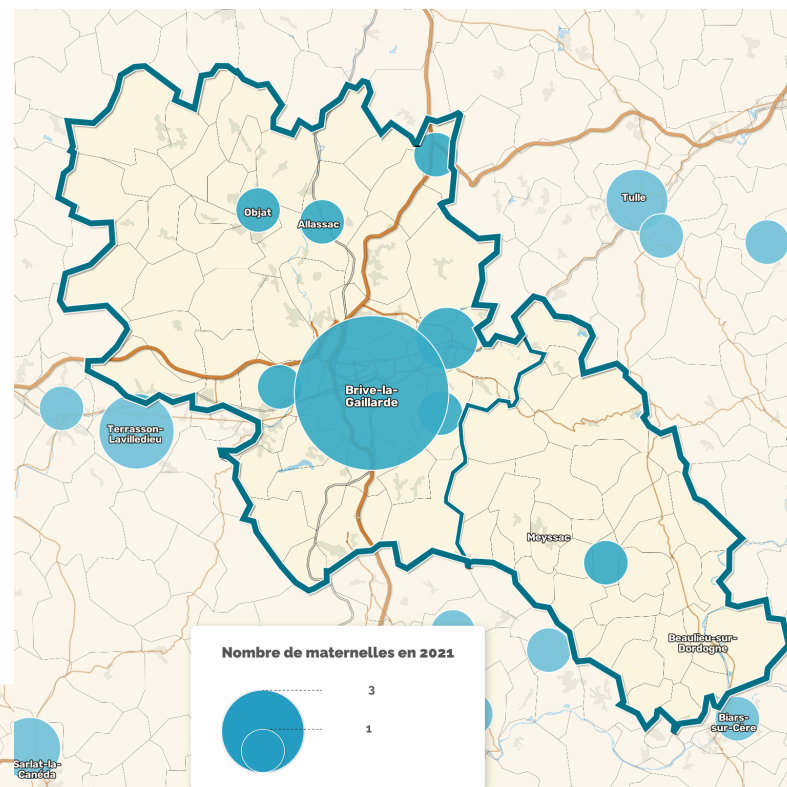
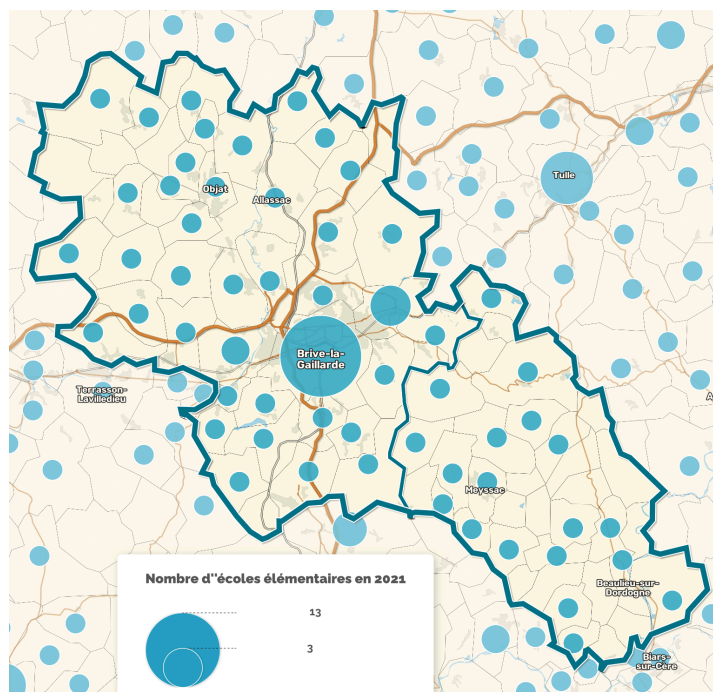
- Dans le cas de l'enseignement du premier degré, les 77 écoles primaires sont plutôt bien réparties sur le territoire (seulement 24 communes n'en disposent d'aucune). Les écoles maternelles cependant sont inégalement réparties sur le territoire, et seulement 20 existent dans le SCoT. Pour les enfants plus jeunes, l'offre de crèches est également assez faible sur le territoire.

Nombre d'équipements d'enseignement en 2021 (source : INSEE, traitement OBSERV'EAU)

Nombre enseignement par degré d'établissement en 2021

Source : INSEE - Dénombrement des équipements



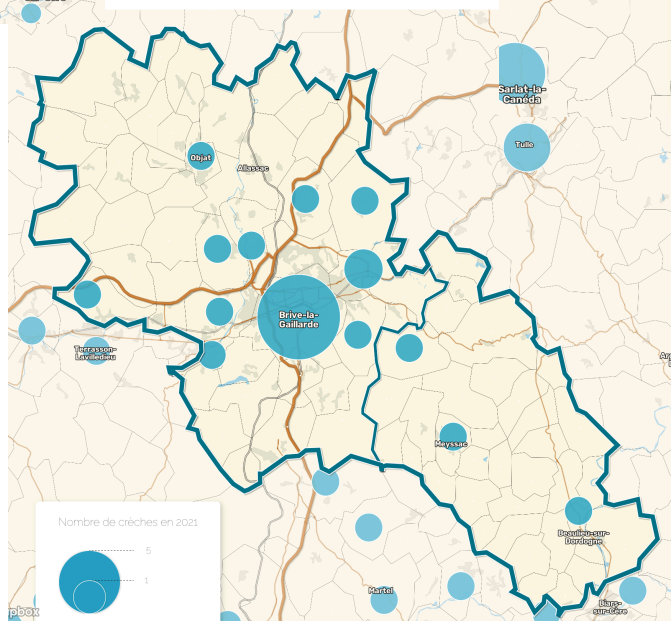


En haut à gauche : Nombre d'écoles élémentaires en 2021

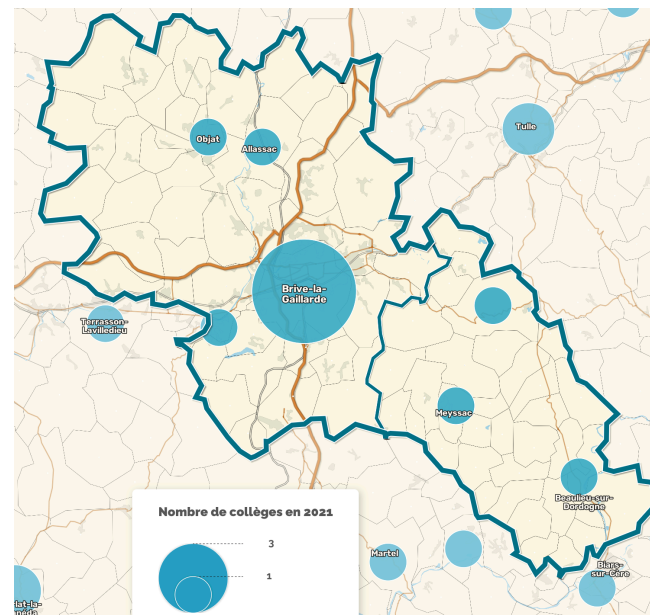
En haut à droite : Nombre d'écoles maternelles en 2021

En bas : Nombre de crèches en 2021

(Source : INSEE, traitement OBSERV'EAU)

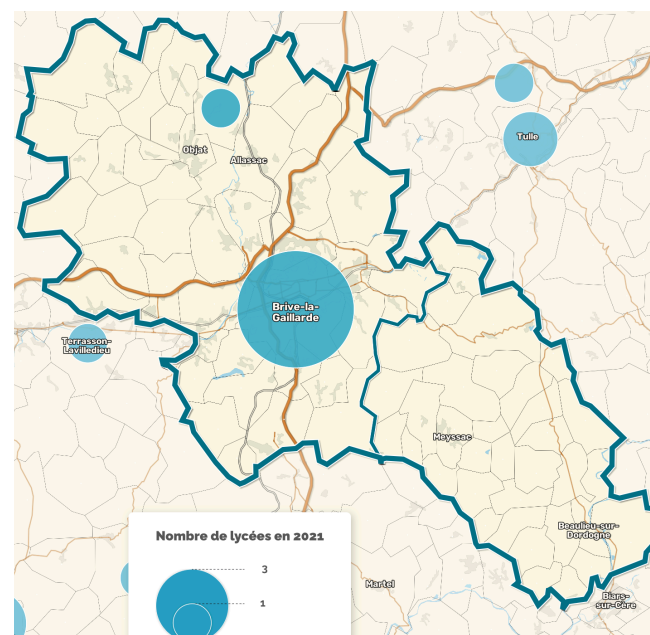


- En ce qui concerne le second degré, on compte 14 collèges et 10 lycées au sein du SCoT. 11 des collèges et les 10 lycées sont situés dans la CA du Bassin de Brive (dont 9 lycées à Brive et 1 à Voutezac). Au sein des lycées, 5 sont des établissements généraux et technologiques, 4 offrent des formations professionnelles, et le lycée de Voutezac est un lycée agricole.
- L'offre en enseignement supérieur se compose d'un campus situé à Brive-la-Gaillarde offrant des DUT ainsi que des licences générales et professionnalisantes. Le lycée agricole de Voutezac dispense également des formations d'enseignement supérieur. Toutefois, cette offre reste limitée et non suffisante pour les besoins du territoire, ce qui amène beaucoup de jeunes à quitter le Sud Corrèze pour étudier. Une augmentation de l'offre de formation postbac, en cohérence avec les débouchés en termes d'emplois (ex : artisans, assistantes maternelles, cadres, etc.), qu'elles soient professionnalisantes ou universitaires permettrait au territoire de garder ces jeunes.
- Bien que l'offre d'enseignement soit plutôt complète et adaptée à un territoire de cette taille (mise à part la faible offre de crèches et de maternelles), le souci principal est l'inégale répartition de ces équipements sur le territoire. Principalement concentrés autour de Brive, cela impose un temps de trajet conséquent aux étudiants et enfants. Le transport scolaire étant très peu développé, cela pose des contraintes sur les parents, ce qui a des conséquences négatives sur l'offre de services et l'attractivité du territoire.



Nombre de collèges en 2021

(Source : INSEE, traitement OBSERV'EAU)



Nombre de lycées en 2021

(Source : INSEE, traitement OBSERV'EAU)

Une offre en équipement de sport, de loisirs et de culture, principalement composée d'équipements de proximités

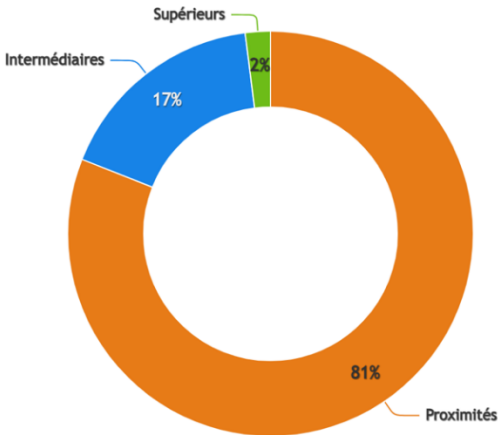
- Les équipements de sports, de loisirs et de culture sont à 76% localisés dans la CA du Bassin de Brive, et à 24% dans la CC du Midi Corrézien.
- Avec 484 équipements au total, le SCoT dispose d'une densité de 3 équipements pour 10 000 habitants, ce qui est équivalent au taux de la région, supérieur à celui de territoire métropolitain de 2, mais inférieur à celui de la Corrèze qui est de 6. Par rapport, aux SCoT voisins, la densité d'équipement du Sud Corrèze est aussi moins importante.
- Ces équipements sont répartis sur la quasi-totalité des communes, avec toutefois une plus forte présence dans Brive et ses alentours (18% des équipements y sont localisés).
- Le tableau ci-dessous montre les 10 équipements de sport, de loisirs et de culture principaux en nombre situés sur le territoire. Même si le domaine du sport semble être prédominant, on voit sur ces 10 équipements une répartition entre ces 3 domaines du sport, des loisirs et de la culture.

Boucle de randonnée	Boulodrome	Terrain de grands jeux	Bibliothèque	Salle non spécialisée	Tennis	Plateau et terrain de jeux extérieurs	Salle multisports (gymnase)	Salle de remise en forme	Salle spécialisée
77	65	62	52	40	36	31	26	16	15

- En termes de gamme d'équipements, seuls 2% sont des équipements supérieurs, il s'agit de 2 cinémas et 2 expositions et médiations culturelles situés à Brive-la-Gaillarde, ainsi que 4 parcours sportifs/de santé. Ainsi, l'offre en termes de gamme est majoritairement cantonnée aux équipements de proximité (81%).

Part des établissements de sports, loisirs et culture par gamme en 2021

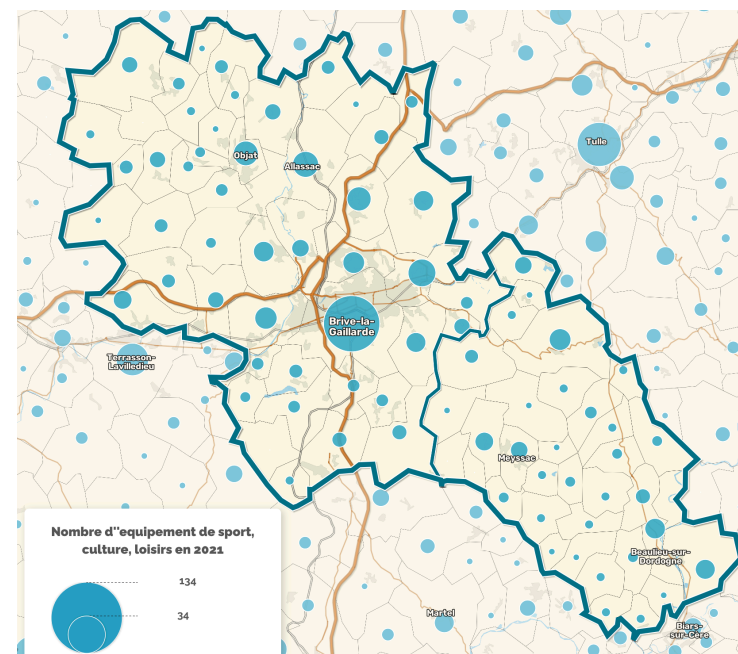
Source : INSEE - Dénombrement des équipements



Nombre d'équipements de sport, culture et loisirs, dans les 10 types prédominants en 2021
(Source : INSEE, traitement : EAU)

SCoT Sud Corrèze				SCoT Sud Corrèze			
Sport, loisirs et culture en 2021 : synthèse				Sport, loisirs et culture en 2021 : synthèse			
	Total				Total		
	Sport, loisirs et culture	Poids au sein du SCoT en 2021	Densité pour 10 000 habitants		Sport, loisirs et culture	Poids au sein du SCoT en 2021	Densité pour 10 000 habitants
CA du Bassin de Brive	367	76%	3	CC Midi Corrézien	117	24%	19
Brive-la-Gaillarde	85	18%	1	Beynat	12	2%	11
Malemort	20	4%	3	Beaulieu-sur-Dordogne	11	2%	11
Objat	16	3%	4	Meysac	8	2%	9
Saint-Pantaléon-de-Larche	13	3%	3	Altiliac	10	2%	15
Ussac	12	2%	3	Aubazines	8	2%	13
Allasac	18	4%	5	Collonges-la-Rouge	9	2%	31
Donzenac	15	3%	5	Nonards	6	1%	28
Sainte-Féréole	11	2%	5	Lanteuil	5	1%	26
Cosnac	10	2%	5	Chauffour-sur-Vell	3	1%	24
Varetz	11	2%	6	Le Pescher	4	1%	34
Cublac	9	2%	6	Tudeils	3	1%	41
Saint-Viance	8	2%	6	Sioniac	3	1%	46
Mansac	7	1%	8	Chenailler-Mascheix	3	1%	48
Juillac	7	1%	10	Puy-d'Arnac	2	0%	34
Larche	4	1%	6	Branceilles	2	0%	36
Voutezac	7	1%	11	Sérilhac	2	0%	37
Sadroc	6	1%	12	Marçillac-la-Croze	3	1%	58
Ayen	7	1%	17	Liourdres	2	0%	40
Turenne	6	1%	15	Bilhac	2	0%	40
Jugeals-Nazareth	4	1%	10	Albignac	2	0%	42
Brignac-la-Plaine	5	1%	13	Queyssac-les-Vignes	2	0%	48
Noailles	4	1%	11	Curemonte	2	0%	48
Nespouls	6	1%	19	Noailhac	1	0%	28
La Chapelle-aux-Brocs	7	1%	23	Saint-Julien-Maumont	2	0%	65
Saint-Aulaire	4	1%	13	Lostanges	2	0%	68
Chasteaux	4	1%	13	La Chapelle-aux-Saints	1	0%	36
Dampniat	4	1%	14	Ménoire	2	0%	77
Lissac-sur-Couze	5	1%	18	Lagleygeolle	1	0%	45
Vignols	5	1%	19	Astaillac	1	0%	46
Perpezac-le-Blanc	5	1%	22	Végennes	1	0%	56
Yssandon	3	1%	15	Palazinges	1	0%	62
Saint-Cernin-de-Larche	3	1%	15	Saint-Bazile-de-Meysac	1	0%	78
Saint-Pardoux-l'Ortigier	4	1%	21	Ligneyrac			
Estivaux	5	1%	30	Saillac			
Chabrignac	4	1%	24	SCoT Sud Corrèze	484	100%	3
Saint-Robert	5	1%	34	France métropolitaine	191 444	100%	2
Vars-sur-Roseix	3	1%	26	Nouvelle-Aquitaine	22 113	100%	3
Saint-Cyprien	3	1%	26	Corrèze	1 506	100%	6
Saint-Solve	2	0%	22	SCoT du Périgord Noir	450	100%	8
Saint-Bonnet-la-Rivière	2	0%	25	SCoT du Pays de Tulle	282	100%	6
Saint-Cyr-la-Roche	1	0%	21	SCoT Territoire du Périgord Vert	464	100%	10
Segonzac	2	0%	45	SCoT du Pays de la Vallée de la Dordogne	245	100%	9
Saint-Bonnet-l'Enfantier	1	0%	24	SCoT de Xaintrie Val' Dordogne	142	100%	19
Estivals	2	0%	77				
Louignac	1	0%	42				
Lascaux	1	0%	45				
Rosiers-de-Juillac							
Chartrier-Ferrière							

Nombre d'équipements de sport, culture et loisirs en 2021
(Source : INSEE, traitement : EAU)

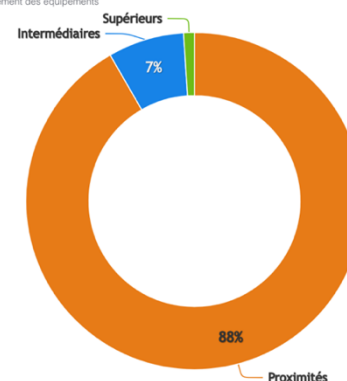


Des services aux particuliers présents sur l'ensemble du SCoT

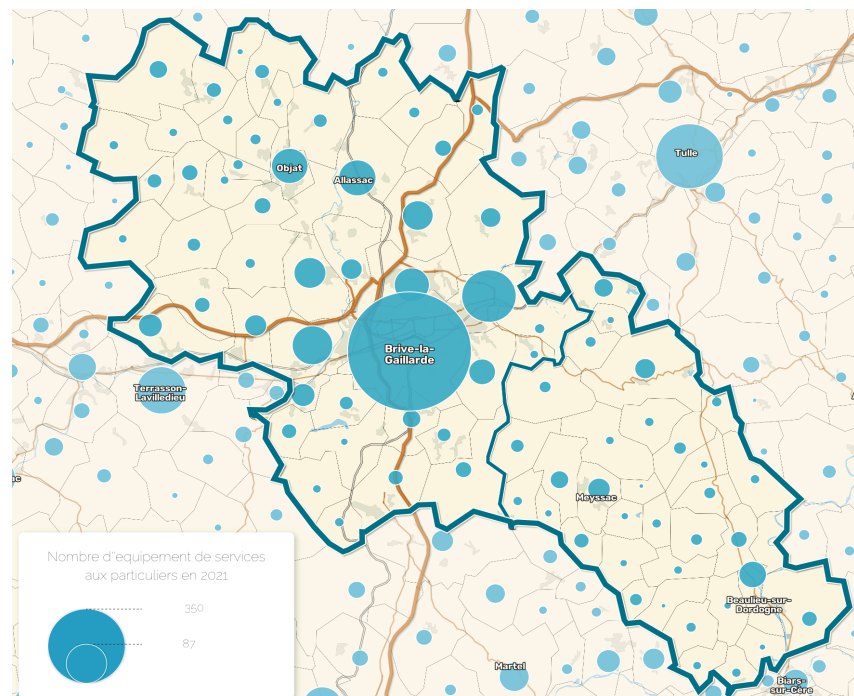
- Comme pour le reste des équipements, les services aux particuliers sont répartis en trois gammes : de proximité qui concerne 88% des services aux particuliers présents sur le territoire (bureau de poste, coiffeurs, peintre, etc.) intermédiaires formant 7% ces services (pressing, services funéraires, autoécole) et supérieurs (location de voiture, etc.).
- La densité de services aux particuliers s'aligne sur celle de la région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 10 équipements pour 10 000 habitants, ce qui est supérieur au taux national de 9 mais inférieur au taux départemental de 11.
- Avec 2 024 d'équipements la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive contient 87% des services aux particuliers, dont 39% localisés à Brive-la-Gaillarde et 7% à Malemort.
- Ainsi, les communes de moins de 1 000 habitants ne représentent pas plus d'1% chacune de ces équipements. Toutefois, leur densité de services pour 10 000 habitants sont largement supérieures à la moyenne du SCoT. C'est par exemple le cas de Rosiers-de-Juillac avec 4 équipements pour 176 habitants soit une densité de 57 pour 10 000, ou encore Palazinges avec 3 équipements pour 161 habitants soit 93 pour 10 000.
- La seule commune avec moins de 10 équipements pour 10 000 habitants est Brive-la-Gaillarde qui n'en compte que 9.

Part des établissements de services par gamme en 2021

Source : INSEE - Dénombrement des équipements



Nombre d'équipements de services aux particuliers en 2021 (Source : INSEE, traitement : EAU)



SCoT Sud Correze			
Services aux particuliers en 2021 : synthèse			
	Total		
	Services aux particuliers	Poids au sein du SCoT en 2021	Densité pour 10 000 habitants
CA du Bassin de Brive	2024	87%	9
Brive-la-Gaillarde	914	39%	6
Malemort	173	7%	10
Allassac	81	3%	11
Objat	77	3%	11
Saint-Pantaléon-de-Larche	97	4%	15
Ussac	72	3%	11
Donzenac	55	2%	13
Varetz	60	3%	15
Cosnac	41	2%	11
Larche	33	1%	14
Saint-Viance	26	1%	12
Sainte-Féréole	24	1%	11
Mansac	28	1%	16
Cublac	32	1%	18
Juillac	19	1%	14
Sadroc	16	1%	15
Voutezac	11	0%	11
Brignac-la-Plaine	14	1%	15
Noailles	19	1%	23
Ayen	15	1%	18
Nespouls	13	1%	20
Lissac-sur-Couze	11	0%	18
Saint-Aulaire	16	1%	26
Jugeals-Nazareth	11	0%	19
Turenne	15	1%	26
Vignols	12	1%	22
Saint-Cernin-de-Larche	13	1%	25
Chabrignac	13	1%	26
Dampniat	6	0%	14
Perpezac-le-Blanc	10	0%	24
Saint-Robert	12	1%	34
Yssandon	6	0%	18
Saint-Bonnet-l'Enfantier	7	0%	24
Saint-Cyr-la-Roche	7	0%	24
Saint-Pardoux-l'Ortigier	8	0%	28
Estivaux	6	0%	24
Chasteaux	3	0%	13
Saint-Bonnet-la-Rivière	6	0%	30
Saint-Solve	4	0%	22
La Chapelle-aux-Brocs	4	0%	23
Vars-sur-Roseix	6	0%	39
Saint-Cyprien	4	0%	26
Chartrier-Ferrière	4	0%	27
Segonzac	5	0%	45
Louignac	4	0%	42
Rosiers-de-Juillac	4	0%	57
Estivals	5	0%	96
Lascaux	2	0%	45

SCoT Sud Correze			
Services aux particuliers en 2021 : synthèse			
	Total		
	Services aux particuliers	Poids au sein du SCoT en 2021	Densité pour 10 000 habitants
CC Midi Corrèzien	310	13%	28
Beaulieu-sur-Dordogne	44	2%	20
Meysac	29	1%	14
Beynat	25	1%	13
Aubazines	21	1%	22
Altillac	14	1%	24
Chauffour-sur-Vell	13	1%	35
Nonards	15	1%	43
Collonges-la-Rouge	19	1%	66
La Chapelle-aux-Saints	9	0%	46
Lanteuil	8	0%	41
Noailhac	10	0%	55
Le Pescher	9	0%	51
Puy-d'Arnac	8	0%	46
Sérilhac	5	0%	37
Liourdres	5	0%	40
Tudeils	8	0%	66
Ligneyrac	5	0%	42
Albignac	7	0%	59
Queyssac-les-Vignes	6	0%	57
Chenailler-Mascheix	5	0%	48
Lagleygeolle	4	0%	45
Branceilles	3	0%	36
Curemonte	4	0%	48
Bilhac	4	0%	53
Marcillac-la-Croze	5	0%	73
Sioniac	3	0%	46
Ménoire	6	0%	92
Saint-Julien-Maumont	3	0%	65
Lostanges	3	0%	68
Astaillac	2	0%	46
Saillac	3	0%	75
Palazinges	3	0%	93
Végennes	1	0%	56
Saint-Bazile-de-Meysac	1	0%	78
SCoT Sud Correze	2 334	100%	10
France métropolitaine	1 133 246	100%	9
Nouvelle-Aquitaine	114 222	100%	10
Corrèze	4 530	100%	11

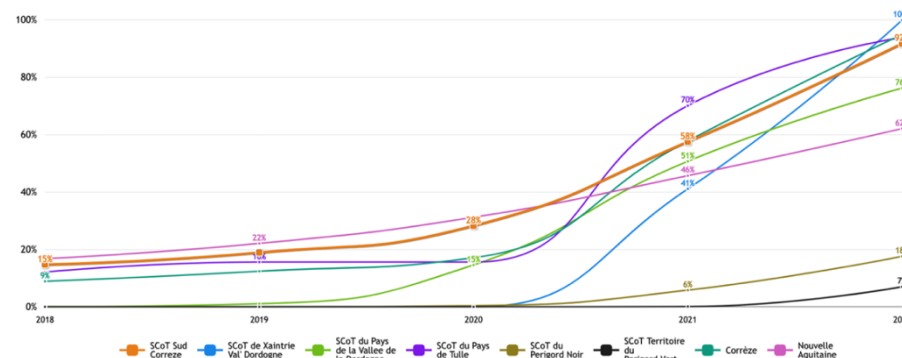
Source : INSEE 2022, traitement OBSERVEAU

Une connectivité au numérique qui s'est développée exponentiellement ces deux dernières années

- Suite aux efforts de la Corrèze pour être connectée, l'ensemble du département est bien équipé en infrastructures et réseaux numériques. Cette situation bénéficie au SCoT dans son désir d'attirer des population actives plus jeunes, d'avantage demandeuses de connexions de qualité notamment pour les pratiques de plus en plus répandues de télétravail. Cette connectivité est également un atout pour l'attraction d'entreprises sur le territoire pour lesquelles le numérique est un service incontournable.
- Concernant le SCoT Sud Corrèze, on remarque que l'évolution est exponentielle entre 2018 et 2022 où la quantité de locaux possédant la fibre est passée de 15% à 92%. Sur les deux dernières années l'évolution est encore plus frappante passant de 28% en 2020 à 92% en 2022.
- Seul 19 des 82 communes ne sont pas à 100% desservies par la fibre mais, la part des locaux connectés reste élevée (au minimum 74% pour la commune de Varetz).
- Le réseau 5G a fait son apparition sur le territoire, et l'évolution est également importante sur les deux dernières années avec 14 sites 5G répertoriés en 2020 puis 77 en 2022, équivalent à 49% de la totalité des sites du département.

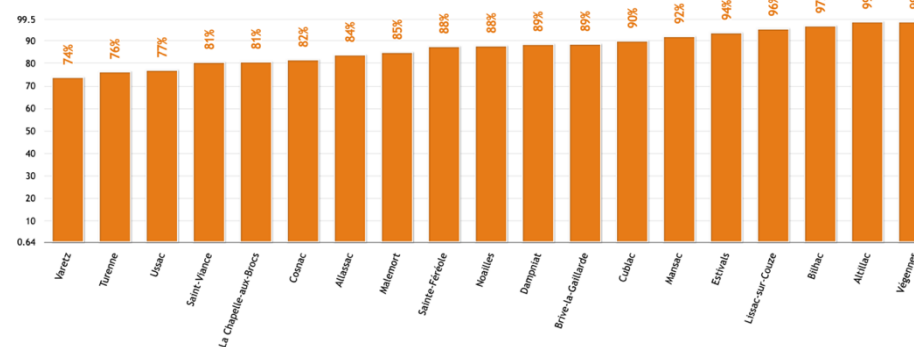
Évolution de la part de locaux possédant la fibre depuis 2018

Source : ARCEP - Etat du déploiement de la fibre



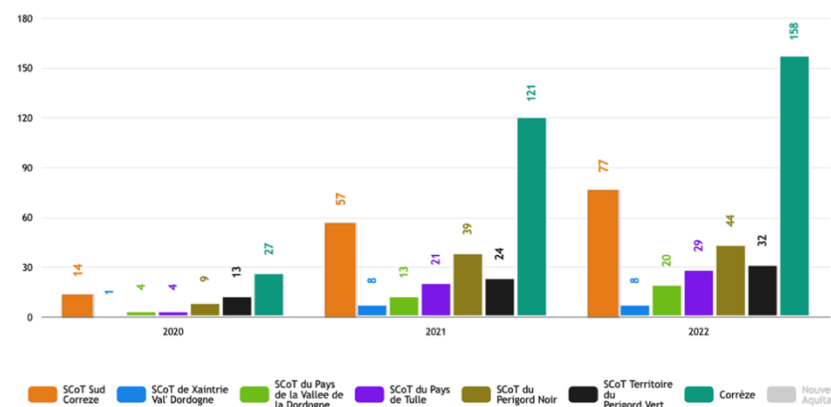
La part des locaux avec la fibre par commune en 2022

Source : ARCEP - Etat du déploiement de la fibre



Le nombre de site 5G depuis 2020

Source : ARCEP - Nombre de site 5G



BILAN DU SCoT DE 2012

« Des pôles de centralité et des relais de proximité bien décidés à jouer leur rôle d'échelon de proximité »

- Le bilan du SCoT effectué en 2018 fait état de nombreux projets initiés après le SCoT de 2012, témoignant que la stratégie d'aménagement initié par ce dernier, s'appuyait sur une multipolarisation et une organisation en bassins de vie. Il s'agit ainsi, d'équipement de santé, de loisir ou encore économiques et commerciaux.

De nombreux projets de nature à conforter les pôles et les relais de centralité

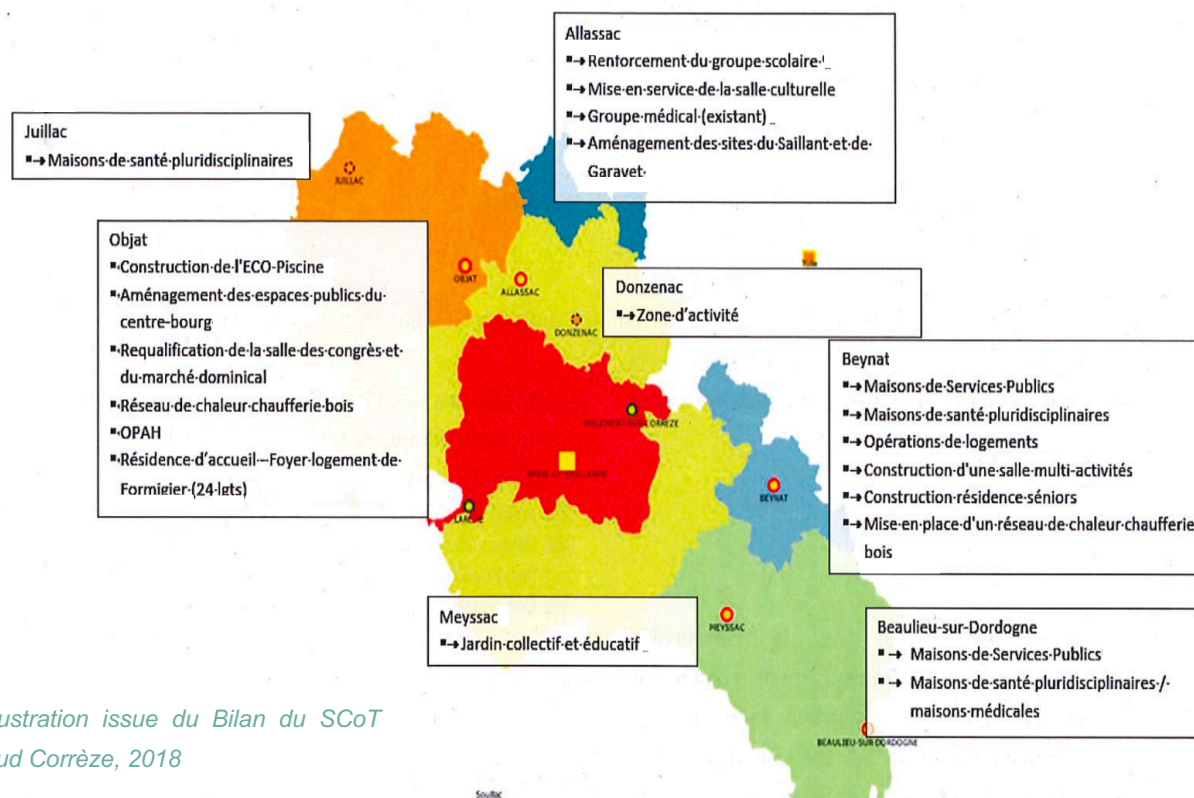


Illustration issue du Bilan du SCoT Sud Corrèze, 2018

- En 2023, un nombre important de ces projets ont été aboutis, par exemple :
 - La maison de santé pluridisciplinaire à Juillac,
 - L'aménagement du site Garavet à Allassac,
 - La construction de l'Eco-piscine et l'ouverture du foyer de logement Formigier à Objat,
 - Le jardin collectif et éducatif de Meyssac,
 - La construction de la résidence seniors et d'une salle multi-activités de Beynat,
 - La maison de santé pluridisciplinaire à Beaulieu-sur-Dordogne),
 - Etc.
- D'autres projets ont émergé sur ces polarités depuis, et sont en cours actuellement, c'est par exemple le cas :
 - De la création d'un réseau de chaleur collectif à Juillac,
 - Du renforcement du groupe scolaire d'Allassac,
 - D'une étude de faisabilité et d'opportunité pour la restructuration d'équipements en centre-bourg à Objat,
 - De l'opération de reconstruction de la salle des fêtes de Donzenac,
 - D'une maison de service public et d'un tiers-lieu à Meyssac,
 - De la réhabilitation du site touristique de Miel à Beynat,
 - Du réaménagement d'un îlot urbain à Beaulieu-sur-Dordogne,
 - Etc.

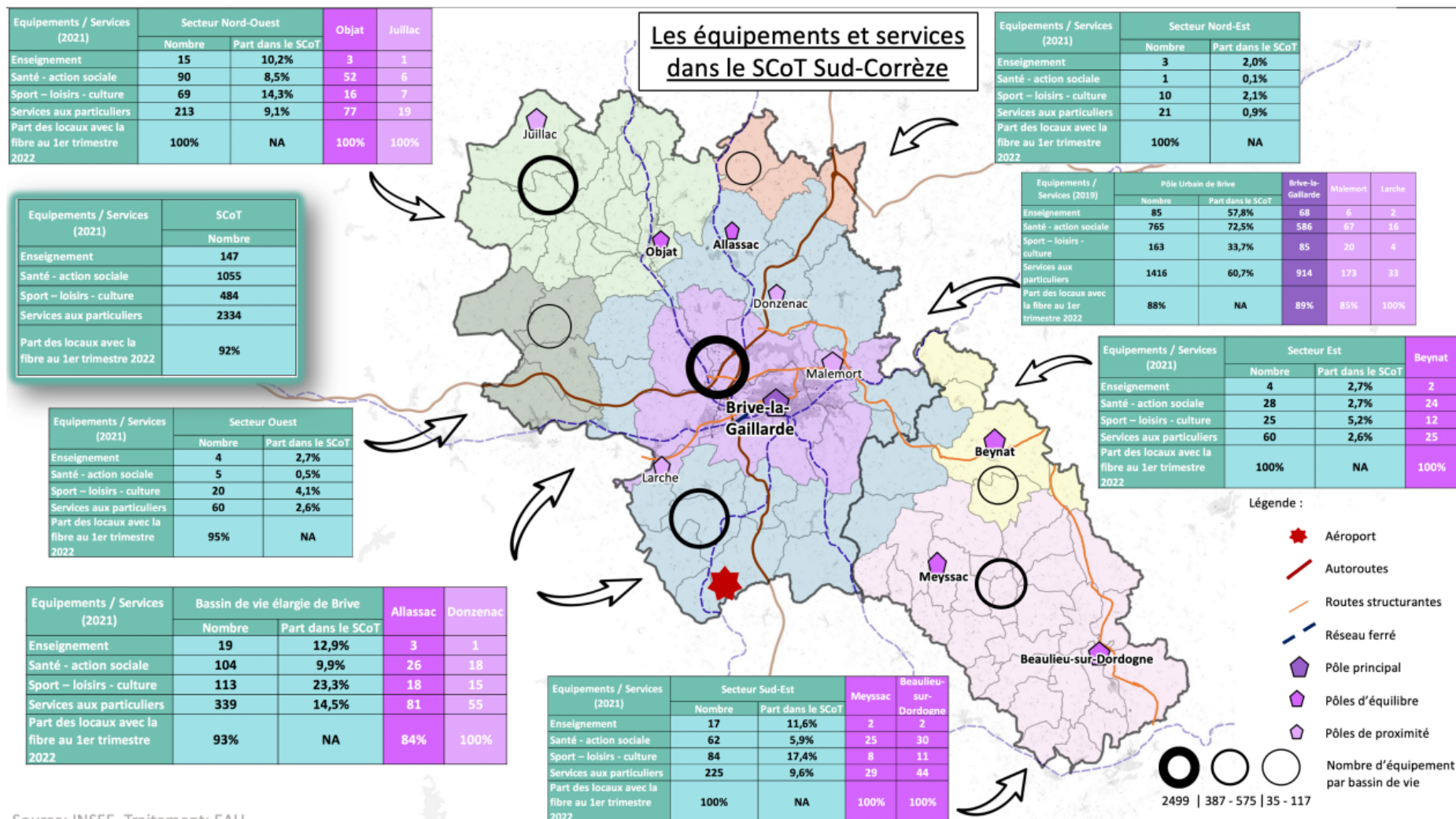
- En procédant à une comparaison entre les données sur la présence d'équipement par gamme en fonction des bassins de vie en 2016 et en 2021, on s'aperçoit qu'en majorité les équipements de proximité ont augmenté (sauf dans le secteur nord-ouest et le bassin de vie élargi de Brive), les équipements intermédiaires ont diminué et les situations varient pour les équipements de gamme supérieure avec quelques augmentations notables comme dans le secteur est et le pôle urbain.
- Les communes pôles d'équilibre se détachent également et regroupent l'essentiel des équipements et services du SCoT, exerçant donc une influence sur les communes aux alentours. Toutefois, comme le tableau ci-contre l'illustre, Brive-la-Gaillarde reste de loin le pôle d'influence le plus important.

	Brive-la-Gaillarde (Pôle urbain de Brive)	Objat (Secteur Nord-Ouest)	Allassac (Bassin élargi de Brive)	Meyssac (Secteur Sud-Est)	Beaulieu-sur-Dordogne (Secteur Sud-Est)	Beynat (Secteur Est)
Tous types confondus	45%	4%	3%	2%	2%	1%
Enseignement	46%	2%	2%	1%	1%	1%
Santé - action sociale	56%	5%	2%	2%	3%	2%
Sport – loisirs - culture	18%	3%	4%	2%	2%	2%
Services aux particuliers	39%	3%	3%	1%	2%	1%
Transports - déplacement - tourisme	21%	2%	5%	2%	NA	2%
Commerce	62%	6%	2%	2%	2%	1%

Poids des communes au sein du SCoT selon leurs équipements

- Cette carte synthétique des équipements et services du territoire reprend les bassins de vie et les villes-pôles établis par le SCoT actuel, illustrant l'armature urbaine du territoire.

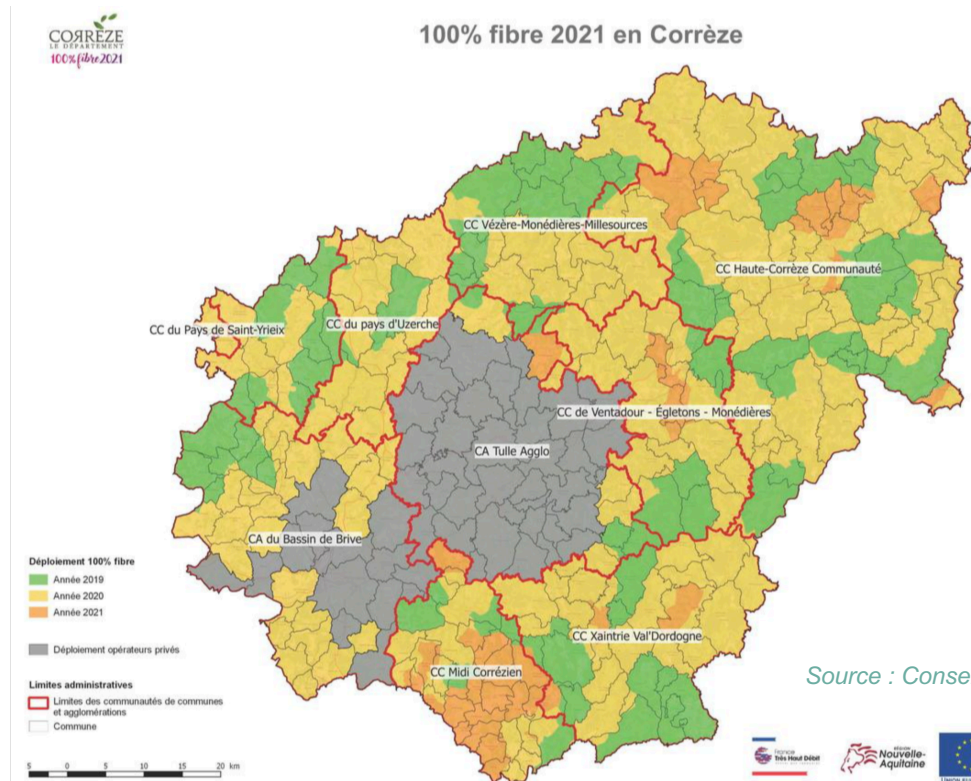
- Ces trois niveaux de polarités entretiennent toujours leurs rôles de centralité sur leur périmètre, et dans leurs bassins de vie, notamment en termes d'équipements et de services.



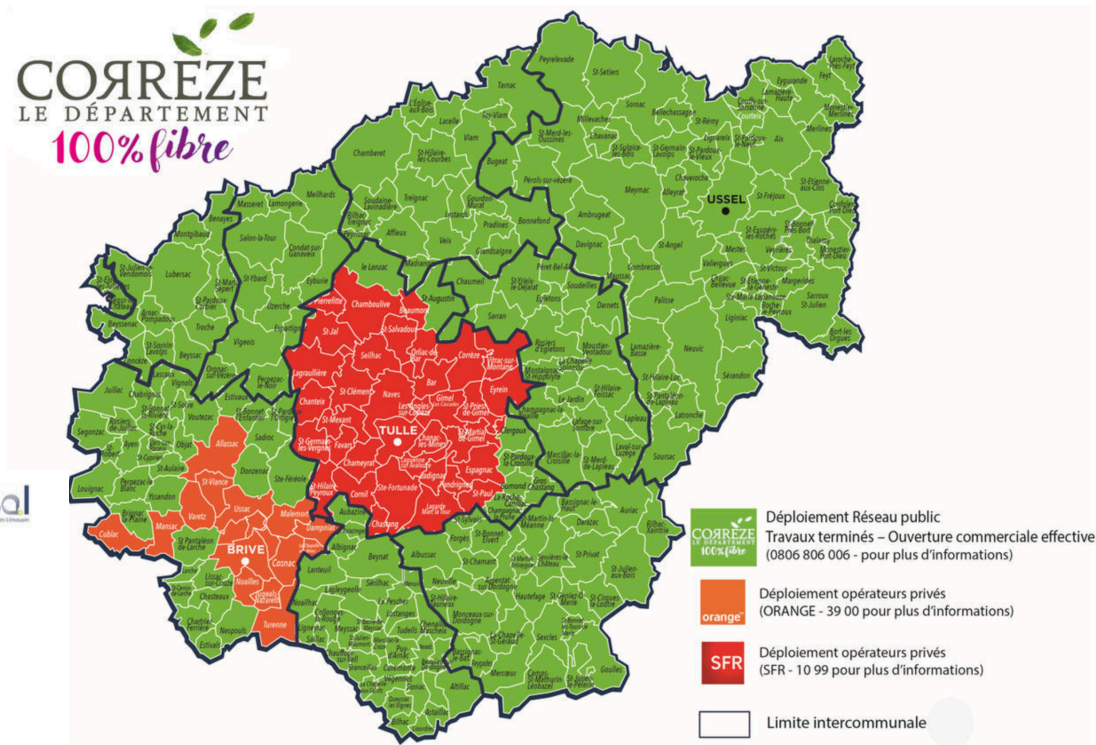
Source: INSEE, Traitement: EAU

Une situation prometteuse pour la connectivité numérique

- Le plan « France Très Haut Débit » adopté en février 2013, ainsi que le SDTAN et le projet « Corrèze 100% fibre en 2021 », sont intervenus après l'arrêt du SCoT de 2012, changeant ainsi certains objectifs en termes de connectivité.
- Ainsi, par rapport à l'adoption de ces plan, la majorité des communes du Sud Corrèze sont aujourd'hui reliées à la fibre. Seules les communes dépendant d'un opérateur prévu (Orange) ne sont pas encore entièrement raccordées.



Source : Conseil départemental de la Corrèze



Source : Conseil départemental de la Corrèze

SYNTHESE

Une variété d'équipements, répartis différemment sur le territoire

- Le Sud Corrèze contient une bonne quantité et variété d'équipements, qui sont répartis différemment sur le territoire et suivent les dynamiques démographiques. Comme le montre la part des trois premières catégories de types d'équipements dans les deux EPCI :
 - Santé/action sociale : 22,7% (CABB) - 14,9% (CCMC)
 - Commerce : 15,7% (CABB) – 8,8% (CCMC)
 - Sport/loisir/culture : 8,7% (CABB) – 18,8% (CCMC)
- Malgré la bonne présence en équipements de santé, on remarque qu'ils sont principalement situés autour de l'agglomération de Brive et beaucoup moins dans la CC du Midi Corrèzien (91% sont situés dans la CABB).
- Les établissements scolaires secondaires et supérieurs sont principalement concentrés à Brive-la-Gaillarde, impliquant des trajets plus longs pour les étudiants, et des difficultés pour les parents souvent obligés d'emmener leurs enfants à l'école faute d'une offre de transport scolaire adaptée.
- L'offre de services aux particuliers est assez importante sur le territoire, et principalement localisée à Brive (39% des équipements du SCoT) et plus généralement dans la CABB (87%).

Un pôle moteur, rayonnant sur le département

- En termes d'équipements de santé, le territoire du Sud Corrèze s'affirme au sein du département, à travers le centre hospitalier de Brive-la-Gaillarde, mais également des autres services proposés qui compte pour 51% de la totalité des établissements de santé et d'action sociale de la Corrèze.
- Plus de 40% des établissements scolaires du département sont localisés au sein du territoire du SCoT.
- Alors que le taux de couverture par la fibre du territoire était de 28% en 2020, il est passé à 92% en 2022, et 69 des 82 communes le sont à 100%.

Une offre limitée dans certains domaines

- En termes d'enseignement, en plus de l'inégale répartition des établissements, le Sud Corrèze manque de crèches et de maternelles. L'offre de formation supérieure gagnerait également à être augmentée.
- L'offre en équipements de sport/loisirs/culture est également limitée et se compose à 81% d'équipements de proximité. Par rapport aux territoires avoisinants la densité de ces équipements est bien plus faible (3 pour 10 000 habitants contre 6 au niveau départemental).

MATRICE AFOM

Atouts

Un très fort têt de connectivité au numérique

- Avec 92% des locaux connectés à la fibre et 77 sites 5G, l'offre numérique croît de manière exponentielle.

Un pôle santé au rayonnement régional

- Le centre hospitalier de Brive-la-Gaillarde est le 1er établissement de santé du département et le 2ème du Limousin.

Opportunités

Un potentiel d'équipements et de services pouvant attirer et fidéliser les actifs

- L'offre de services et d'équipement plutôt complète consiste un atout pour le territoire s'il veut continuer à attirer et fidéliser des populations notamment d'actifs.
- Avec un potentiel de développement encore disponible, le territoire gagnerait à étendre d'avantage leur offre d'équipements de sports, loisirs et culture et de services aux particuliers.

Faiblesses

Un accès difficile aux équipements d'enseignement

- L'inégale répartition des établissements scolaires sur le territoire, et l'offre non adaptée de transport scolaire handicape grandement les enfants et les parents.

Une offre de santé inégalement répartie

- La grande majorité de l'offre de santé est située sur la CA du Bassin de Brive délaissant la CC du Midi Corrèzien.

Menaces

Une perte d'attractivité causée par l'inégale répartition des équipements

- Bien que l'offre d'équipements soit structurée autour de bassins de vie, elle reste inégalement répartie sur le territoire.
- Pour certains équipements comme ceux de la santé ou de l'éducation, l'accès est un critère capital dans le choix d'installation des nouvelles populations.
- Une offre mieux répartie des équipements, ou un accès plus structuré (via un service de transport adéquat) est nécessaire.

GRANDS ENJEUX

Mieux penser la répartition des équipements au sein du SCoT

- Certains types de services nécessitent une meilleure répartition notamment en faveur de la CCMC, comme les équipements de santé ou encore les services aux particuliers.
- Toutefois, dans certaines situations, il ne fait pas sens d'installer des équipements dans le Midi Corrèzien aux vues de la population plus limitée. Dans ce cas, pour éviter de creuser les inégalités territoriales et d'accès aux services, il est nécessaire d'améliorer le système de transport pour tous les types de population avec des besoins de services différents (enfants/étudiants pour les établissements scolaires, personnes âgées et dépendantes pour les services de santé, actifs pour le travail, etc.) .

Des secteurs à renforcer pour attirer et fidéliser des actifs

- Renforcer l'offre d'établissements scolaires pour les jeunes enfants (crèches, maternelles), et améliorer le transport scolaire, jouera un rôle capital dans l'attraction et la fidélisation de jeunes parents et actifs.
- Le développement de l'offre en formations professionnalisantes et dans l'enseignement supérieur permettrait de fidéliser les jeunes ayant grandi sur le territoire, qui ne seraient pas contraints de partir étudier dans les grandes métropoles mais pourraient étudier dans le Sud Corrèze, puis dans la continuité y commencer leur vie professionnelle. Dans un premier temps, une possibilité serait de développer des antennes universitaires sur le territoire du SCoT.
- L'offre en équipements de sport/loisir/culture gagnerait également à être renforcée, notamment en équipement intermédiaires et de gamme supérieur. Ces services récréatifs prennent une place de plus en plus importante dans notre société et avoir une offre à proximité des lieux de vie rendrait le territoire encore plus attractif pour des populations dynamiques.